

A.B. Développement
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 22 867,05 euros
Siège social : 15 RUE DU COLOMBIER, 23150 MAISONNISES
422 722 355 RCS GUERET

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1^{ER} JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 1^{er} janvier,
A 18 heures,

Monsieur Henri GUIMBRETIERE, demeurant 1 RISSAT, 23150 LEPINAS,

Associé Unique et Président sortant de la société A.B. Développement,

En présence de Monsieur Pierre GUIMBRETIERE,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique démissionne de son mandat de Président à compter de ce jour et nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur Pierre Jonathan GUIMBRETIERE
Né à NIORT (79) le 29 janvier 1987
De nationalité française
Demeurant 4 RUE DU MOULIN, 23150 ST HILAIRE LA PLAINE

Monsieur Pierre Jonathan GUIMBRETIERE accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Henri GUIMBRETIERE



Pierre GIMBRETIERE

